



## Madasun D.I.R.M

MADASUN pour le Développement Intégral des Régions de Madagascar

ONG Agréée par Arrêté N° 015/2016 - MID/PREF.POL/BIM/ONG/ANTA - Stat. 94960 11 2016 0 04075

Fiaraha-miasa ho Famandrosoana Maharitra ny Tontolo Ambanivohitra eo amin'ny sehatry ny Fambolena sy Fiompiana  
**Fampiofanana - Fanorenana Asa mendrika - Fifanakalozana - Fifampifehezana**



Adresse : III H 104 Bis Avaratanana - Antananarivo VI - MADAGASCAR

Tél. : 03453 62947 - E-mail : [madusun.org@gmail.com](mailto:madusun.org@gmail.com) - Site : <https://coopfihaonana.jimdo.com> - [www.madasun.org](http://www.madasun.org) - Facebook : Exode Urbain

### PRESIDENCE DE MADASUN D.I.R.M.

#### Décision N° 2020-007 du 24 Juin 2020 Portant Nomination au Poste de Responsable Régionale de Madasun DIRM

Le Président du Conseil d'Administration,

- Vu l'Assemblée Générale Constitutive de MADASUN D.I.R.M. en date du 25 mars 2016 ;
- Vu les dispositions des articles 7 et 8 de la Loi 96-030 portant régime particulier des ONG ;
- Vu le paragraphe 2 de l'article 15 du Statut relatif au rôle du Conseil d'Administration qui lui donne tout pouvoir en cas de besoin de donner mandat à un ou plusieurs de ses membres et de mettre en place des commissions, des groupes de travail spécialisés chargés d'exécuter des tâches spécifiques ou des projets.

En Conseil d'Administration,

#### DECIDE

Article premier : de nommer Monsieur **Lala Arlali RAZAKAMAHANORO ZAFINDRANAIVO**, à compter du 01 Juillet 2020, **Responsable Régionale** de MADASUN D.I.R.M, dans la Région d'Ihorombe, Chef-lieu : Ihosy, Province de Fianarantsoa.

Article 2 : Il a pour attribution de:

- Représenter l'ONG devant les instances politiques et administratives de la Région et les Organisations Internationales y élisant domicile aux fins d'établir de nouvelles relations socio-économiques et de raffermir les relations existantes;
- Créer une relation soutenue et inciter les jeunes de 18 à 45 ans à s'investir dans l'Agropastoral et environnement et devenir de véritable « Gentlemen Farmers » après formation préalable dispensée par l'Organisation;

- Faciliter et Promouvoir des Partenariats mutuellement avantageux entre ces jeunes et MADASUN D.I.R.M. ;
- Développer des échanges socio-économiques entre Madagascar et La Région ;

Article 3 : Il est placé sous l'autorité directe du Président du Conseil d'Administration.

Article 4 : L'organisation et le fonctionnement de son portefeuille sont fixé par décision du Président du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions statutaires de l'Organisation et à la Loi en vigueur à Madagascar.

Article 5 : Le Conseil d'Administration et son Président sont en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision qui sera insérée au livre des procès-verbaux et au site officiel de MADASUN D.I.R.M.

Fait à Antananarivo, le 24 Juin 2020



